



**Centraide**  
Centre-du-Québec

### Notre mission

Rassembler les personnes et les ressources du Centre-du-Québec  
afin de contribuer au développement social de la communauté et  
d'améliorer la qualité de vie de ses membres les plus vulnérables et ce,  
en collaboration avec les organismes communautaires

### Nos valeurs

L'action bénévole comme moteur de la vie associative

La transparence de ses actions

La collaboration avec les acteurs du milieu

L'entraide et la capacité des gens

À se prendre en charge.

## INTRODUCTION

Centraide Centre-du-Québec s'est donné comme mission de rassembler les personnes et les ressources du Centre-du-Québec afin de contribuer au développement social de la communauté et d'améliorer les conditions de vie de ses membres les plus vulnérables et ce, en collaboration avec les organismes communautaires.

Depuis quelques années, Centraide Centre-du-Québec désirait mettre en place une instance de réflexion et d'analyse sociale pour mieux connaître les besoins de la population de son territoire. Soucieux de bien investir les fonds amassés par sa campagne de financement annuelle, Centraide se devait de réfléchir sur ses décisions en matière d'attribution afin de réaliser sa mission. Est-ce que notre façon de faire actuelle favorise le développement de notre communauté? Permet-elle d'améliorer la qualité de vie de ses membres les plus vulnérables? Avons-nous une bonne connaissance des besoins de la communauté? Y a-t-il des besoins non répondus? Que faut-il penser de notre façon de soutenir les organismes communautaires?

C'est donc en tant qu'acteur souhaitant s'impliquer davantage dans le développement social du Centre-du-Québec que Centraide a initié ses travaux et mis sur pied un comité conseil chargé de soumettre des avis et/ou des recommandations aux membres du conseil d'administration ou à tout autre comité en ce qui a trait aux investissements sociaux de Centraide. Pour réaliser ce mandat, le comité aura à identifier les groupes vulnérables sur le territoire du Centre-du-Québec et les problématiques liées à ces groupes et à identifier les enjeux sociaux spécifiques à chaque MRC et à chaque secteur d'intervention.

Si Centraide Centre-du-Québec se préoccupe de développement social, il n'est certainement pas le seul à le faire. En effet, depuis quelques années, l'intérêt envers le développement social connaît un essor considérable. Tout en reconnaissant l'importance de la bonne santé de l'économie, notre société commence à se préoccuper et à reconnaître l'importance des besoins des individus et à vouloir juxtaposer le développement social à l'économique. Déjà en avril 1998, le Conseil de la santé et du bien-être, organisait un Forum national sur le développement social. Ce forum national avait été précédé par des forums régionaux et locaux. Depuis, plusieurs actions ont été réalisées, sur les plans national, régional et local.

Le Centre-du-Québec n'échappe pas à cette mouvance. En effet, plusieurs événements ont eu lieu depuis les 5 dernières années :

1. Tenue du Forum régional sur le développement social.
2. Formation d'un comité régional en développement social à la demande des participants au forum de développement social de 1998.
3. Publication de diverses recherches faites par la Régie régionale de la santé et des services sociaux, le Conseil du statut de la femme et le Ministère des Régions, Conseil permanent de la Jeunesse.
4. Émergence de plusieurs coalitions dans les différentes MRC du territoire.
5. Tenue d'une journée régionale d'échanges sur les enjeux du développement social et de la lutte à la pauvreté.

Notre démarche a consisté à dresser un portrait du Centre-du-Québec à partir des informations recueillies par les différents partenaires régionaux. Ce portrait identifie les forces et les faiblesses de la région, de même que ses particularités sous-régionales. Enfin, pour compléter les travaux, nous avons fait une recherche documentaire sur l'affaiblissement du tissu social et sur la situation des familles.

Tout ce travail n'aurait pu être réalisé sans des collaborations étroites avec différents acteurs du milieu et sans la générosité des bénévoles engagés dans cette aventure. Nous profitons de cette occasion pour les remercier.

La première partie de ce document vous permettra de prendre connaissance des grandes tendances sociales sur notre territoire. Nous définissons les tendances comme «des principes dynamiques considérés comme les causes de l'orientation des activités humaines». La deuxième partie vous informera sur les problématiques vécues chez nous. Les problématiques se définissent comme un « ensemble des problèmes dont les éléments sont liés». Finalement, la troisième partie abordera les problèmes collectifs, soit les problèmes qui touchent « à la fois, un individu et l'ensemble des communautés et qui comportent des enjeux nationaux ».

Ce portrait s'appuie principalement sur les données disponibles pour le Centre-du-Québec. Puisque le développement social couvre un vaste univers d'enjeux, de besoins et de problèmes sociaux, on ne peut prétendre dans un tel document de base, les couvrir de façon exhaustive et approfondie. Nous espérons donc que certains poursuivront une recherche personnelle en puisant soit dans nos références soit dans les documents produits par d'autres instances.

Les membres du comité avaient comme objectifs d'avoir une meilleure connaissance du Centre-du-Québec et de développer une vision commune de la collectivité dans le but de mieux répondre aux besoins individuels et collectifs identifiés. Les membres du comité souhaitent partager leur vision avec tous les acteurs de la société. De ce partage, ils espèrent voir l'émergence de lieux de collaboration et de partenariat et ainsi favoriser la circulation de l'information de toute provenance. La réunion des acteurs permettra l'addition des forces et des capacités individuelles pour que collectivement, nous parvenions à améliorer les conditions de vie des personnes.

### **Rédacteurs du document :**

Madame Sylvie Allie, agente de recherche contractuelle

Michèle Blain, agente de liaison et responsable des travaux sur le développement social, Centraide Centre-du-Québec

Monsieur Daniel Leclerc, étudiant en sociologie, Université Laval de Québec

### **Les membres du comité de développement social**

Madame Suzanne Doré, présidente du comité et coordonnatrice de l'équipe recherche évaluation, Direction de la recherche, du développement et des programmes à l'Office des personnes handicapées Centre-du-Québec

Monsieur Jacques Bibaud, directeur des services professionnels, CLSC Drummond

Madame Edith Dupont, enseignante en sciences politiques, Cégep de Drummondville

Madame France Fradette, coordonnatrice, Comité régional en développement social du Centre-du-Québec

Monsieur Jean-Denis Julien, conseiller en formation, Centre de formation générale adulte St-Louis de Gonzague

Monsieur Clément Mercier, professeur en service social, Université de Sherbrooke

Monsieur Pierre Roberge, président du comité d'analyse et de relations avec les organismes associés

### **Un merci tout particulier à**

Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec

L'Office des personnes handicapées

Madame France Fradette coordonnatrice, Comité régional de développement social du Centre-du-Québec.

Madame Ginette Voyer du Conseil du Statut de la Femme

**Ils ont généreusement donné leur approbation pour la reproduction et l'utilisation des documents qui ont grandement inspiré cette recherche.**

**Un Merci tout spécial à Madame Suzanne Doré pour son implication au sein du comité.**

# Les tendances sociales au Centre-du-Québec

Nous examinons dans ce chapitre quatre des grandes tendances sociales qui affectent la région et qui ont été plus spécifiquement analysées : les changements démographiques, les changements économiques et les mutations du travail, les transformations de la famille et les changements du tissu social.

## Changements démographiques

La région du Centre-du-Québec est la plus récente région administrative au Québec. Elle a été créée en 1997 de la scission de l'ancienne région Mauricie-Bois-Francs. Elle regroupe les cinq MRC suivantes : Arthabaska, Bécancour, Drummond, Érable et Nicolet-Yamaska.

- Sur le territoire du Centre-du-Québec, on retrouve 2 MRC ayant un centre urbain important. En effet, les MRC d'Arthabaska et de Drummondville ont respectivement 65 900 et 89 500 résidents, soit 68,4% de la population concentrée dans ces deux MRC.
- Trois MRC ont davantage un caractère rural ou semi-rural. Ce sont les MRC de Bécancour (19 300 résidents), Nicolet-Yamaska (24 249 résidents) et de l'Érable (24 200 résidents). Ces populations représentent 31,6% de la population du Centre-du-Québec.
- Enfin, le territoire compte 2 réserves abénaquises, soit Wôlinax dans Bécancour avec environ 211 personnes et celle de Odanak dans Nicolet-Yamaska avec environ 1696 personnes.

En 1996, la population du Centre-du-Québec, qui se chiffrait à 215 175 personnes, représentait 3 % de la population québécoise. Durant la période 1991-1996<sup>1</sup>, la région a connu une croissance comparable à la moyenne québécoise (3,6 % c. 3,5 %). Elle connaît le même ralentissement démographique que l'ensemble de la province.

En 1996, on dénombrait au Centre-du-Québec 59 280 familles dont la majorité, 38 470 familles, avaient au moins un enfant à la maison. La région compte proportionnellement davantage de familles de trois enfants et plus qu'en moyenne au Québec et ce, dans toutes les MRC, peu importe le type de famille. Durant la même année<sup>2</sup>, 9,7% des personnes de la région vivaient seules (c. 10,8% au Québec). Cependant, alors qu'au Québec le nombre de personnes vivant seules augmentait de 18,4%, entre 1991 et 1996, dans la région Centre-du-Québec, il s'accroissait de 23,6%.

Signalons que les migrations interrégionales comptent pour 38,7 % de l'accroissement démographique régional. Entre 1991 et 1996<sup>3</sup>, 2 905 Québécoises et Québécois originaires d'une autre région sont venus s'installer au Centre-du-Québec, particulièrement dans Drummond et Arthabaska, ce qui minimise les pertes dues à l'exode des jeunes.

---

<sup>1</sup> RRSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec. «L'évolution de la population de la Mauricie et du Centre-du Québec, 1986-1996 », Bulletin Profil 04, vol.6, no. 1, avril 1998.

<sup>2</sup> Institut de statistiques du Québec. Adresse URL (page consultée en février 2000).

<sup>3</sup> Institut de la statistique du Québec. Données statistiques régionales et Migrations internationales, inter-provinciales et intra-provinciales par MRC, adresse URL (page consultée en mars 2000) : .

**Tableau 1 — Population totale par sexe, selon le groupe d'âge, Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 1996**

	Femmes		Hommes		Total		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	% Âge
<b>La région</b>	<b>108 445</b>	<b>50,4</b>	<b>106 730</b>	<b>49,6</b>	<b>215 175</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
0 - 14 ans	21 175	48,6	22 370	51,4	43 545	100,0	20,2
15 - 24 ans	14 650	48,1	15 780	51,9	30 430	100,0	14,1
25 - 34 ans	14 365	49,2	14 850	50,8	29 215	100,0	13,6
35 - 44 ans	17 925	49,6	18 215	50,4	36 140	100,0	16,8
45 - 54 ans	14 520	49,7	14 710	50,3	29 230	100,0	13,6
55 - 64 ans	9 710	50,7	9 440	49,3	19 150	100,0	8,9
65 ans +	16 100	58,6	11 365	41,4	27 465	100,0	12,8
<b>Le Québec</b>	<b>3 645 200</b>	<b>51,1</b>	<b>3 493 235</b>	<b>48,9</b>	<b>7 138 435</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
0 - 14 ans	670 465	48,9	701 625	51,1	1 372 090	100,0	19,2
15 - 24 ans	466 610	49,2	481 300	50,8	947 910	100,0	13,3
25 - 34 ans	545 375	50,0	545 980	50,0	1 091 355	100,0	15,3
35 - 44 ans	623 840	50,3	615 760	49,7	1 239 600	100,0	17,4
45 - 54 ans	492 575	50,5	483 395	49,5	975 970	100,0	13,7
55 - 64 ans	335 445	51,5	315 465	48,5	650 910	100,0	9,1
65 ans +	510 890	59,4	349 710	40,6	860 600	100,0	12,1

Source: Statistique Canada. Recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Bureau de la statistique du Québec.

En 1996, la répartition de la population selon l'âge révèle une proportion à peine plus élevée de personnes âgées au sein de la population régionale qu'en moyenne au Québec (12,8 % c. 12,1 %). De fait, au cours de la période 1991<sup>4</sup>-1996, pendant que la proportion des personnes de 65 ans et plus augmentait de 0,9 % en moyenne au Québec, cette hausse était légèrement moindre au Centre-du-Québec (0,6 %). On doit en grande partie ce « ralentissement » du vieillissement au groupe des 15-24 ans dont les effectifs ont augmenté de 12,8 % au cours de la période 1991-1996. Ce groupe, qui était déficitaire comparativement à la moyenne québécoise en 1991, est, en 1996, proportionnellement plus nombreux (14,1 % c. 13,3 %). D'autre part, le vieillissement de la population est aussi freiné par une proportion plus élevée des moins de quinze ans dans la région (20,2 % c. 19,2 %), essentiellement en raison de la plus forte fécondité des Centricois (1,82 naissances dans la région c. 1,62 au Québec en moyenne de 1991 à 1995)<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> Toutes les références à l'année 1991 sont extraites de la source suivante : Statistique Canada. *Recensement de 1991, tableau 3A et 3B*, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Bureau de la statistique du Québec, cité dans Conseil du statut de la femme. Portrait socio-économique des femmes de la Mauricie-Bois-Francs, [coordination : Jacqueline Ramois], novembre 1995.

<sup>5</sup> RRSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec. « Évolution et caractéristiques des naissances en Mauricie et au Centre-du-Québec, 1991-1996 », Bulletin Profil 04, vol. 6, n° 6, novembre 1998.

Cet avantage relatif est cependant « menacé » par la nette sous-représentation du groupe des 25-34 ans au sein de la structure d'âge régionale qui ne constitue, en 1996, que 13,6 % de la population du Centre-du-Québec comparativement à 15,3 % en moyenne au Québec, une situation vraisemblablement attribuable à l'exode du groupe des 25-29 ans<sup>6</sup>. Mais il ne s'agit pas d'un phénomène récent puisque, déjà en 1991, on pouvait remarquer un déficit démographique des 25-34 ans par rapport à la moyenne québécoise qui était même légèrement plus élevé qu'en 1996 (-1,9 % en 1991 c. -1,7 % en 1996). Pour notre région, en 1998-1999 les raisons de la première migration des jeunes de 20 à 34 ans vers une autre région est, à 65%, pour la poursuite des études et, à 17,5%, pour des raisons de travail.<sup>7</sup> La faible part relative de ce groupe d'âge s'avère un élément d'autant plus déterminant qu'il s'agit de la génération la plus susceptible de procréer. De fait, on remarque un ralentissement marqué de la croissance de la cohorte des 0-14 ans dont la proportion est passée de 22,4 % en 1991 à 20,2 % en 1996, une baisse presque trois fois plus importante dans la région que la moyenne québécoise (-2,2 % c. -0,8 %). Quand on se penche sur l'évolution, de 1991 à 1999, de la répartition de la population dans les groupes d'âge les plus jeunes, on constate que les proportions de 0-4 ans, 5-9 ans et 10-14 ans ont diminué pour atteindre un niveau qui s'apparente dorénavant à l'ensemble du Québec<sup>8</sup>. Notre région n'échappe donc pas au vieillissement de la population. D'ici 2021, une personne sur cinq sera âgée de plus de 65 ans, ils représenteront 22% de la population comparativement à 13% en 1996.

### **Tendances économiques et mutations du travail**

Les entreprises d'aujourd'hui font face à des défis de taille et ce, depuis quelques années. En effet, la mondialisation des marchés a obligé les entreprises à revoir leurs stratégies de production et de mise en marché afin de faire face à la compétition. Elle a obligé tous les gens en affaire à réviser leurs coûts d'opérations et à effectuer une meilleure planification de leur développement.

Toutes ces transformations de l'économie ont déteint sur le marché de l'emploi. En effet, certaines entreprises ont fait des mises à pied massives et/ou des révisions à la baisse des masses salariales. De nombreux salariés ont dû s'adapter à cette situation difficile. De plus, les entreprises ont modifié à la hausse leurs critères d'embauche pour une plus grande performance. Le maintien et le développement des compétences et habilités sont maintenant une préoccupation supplémentaire pour les travailleurs.

Les exigences au sujet de la disponibilité des travailleurs se sont également accrues. Les horaires de travail étant en fonction des besoins des entreprises, cela se traduit par l'augmentation journalière du temps consacré au travail. Les horaires de nuit et de soir, de même que les horaires brisés touchent de plus en plus de travailleurs. Le travail à temps partiel, à contrat et atypique prend également une place de plus en plus grande, le travail permanent à temps complet laissant de plus en plus la place à ces nouvelles formes de travail.

---

<sup>6</sup> Ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec. Caractéristiques socio-économiques..., op. cit.

<sup>7</sup> Gauthier, M., Molgat, M. et Côté, S., La migration des jeunes au Québec, Résultats d'un sondage auprès des 30-34 ans du Québec, groupe de recherche sur la migration des jeunes, 2<sup>e</sup> édition, 113 pages.

<sup>8</sup> Institut de la statistique du Québec. Répartition de la population par groupe d'âge et par sexe, Centre-du-Québec et Ensemble du Québec, 1991 et 1999, compilations de la Direction de l'analyse économique, ministère de l'Industrie et du Commerce, adresse URL (page consultée le 27 février 2001) :



Le Centre-du-Québec se définit au titre de l'emploi comme une région en croissance. Malgré cette situation favorable, les salaires demeurent bas. La région se classe 15<sup>e</sup> sur 17 quant aux revenus totaux. Dans notre région, le salaire horaire moyen atteint 13,96\$ et le médian 13,00\$, soit les plus faibles taux du Québec.<sup>9</sup> Les femmes sont désavantagées puisqu'elles gagnent 63% du salaire des Centricois. Même avec deux salaires, des familles ne réussissent pas à dépasser le seuil de la pauvreté. Ces familles à faible revenu représentent près de 20% des familles dans les villes de Victoriaville et Drummondville.<sup>10</sup>

En marge du bilan positif de notre économie, nous devons reconnaître aussi que plusieurs de nos concitoyens peuvent difficilement accéder au marché du travail. Les transferts gouvernementaux (aide sociale, assurance-emploi, allocation familiale, etc.) placent notre région au 14<sup>e</sup> rang sur 17 en terme d'importance de ces transferts.<sup>11</sup> Des 14 782 personnes prestataires de la sécurité du revenu, 35% des personnes adultes ont des contraintes sévères à l'emploi, 45% des personnes prestataires sont âgées de 45 ans et plus et 12,9% sont des jeunes de moins de 25 ans.<sup>12</sup> Le portrait statistique régional préparé par l'Office des personnes handicapées en novembre 1997, estimait approximativement la population handicapée à 29 000 personnes sur notre territoire et toujours selon leurs travaux, 50% d'entre elles avaient moins d'une 9<sup>e</sup> année de scolarité ce qui augmente d'autant les obstacles à leur intégration au marché du travail. De fait, 80% des personnes handicapées sont en situation d'inactivité par rapport au marché du travail.

### **Transformations des familles**

Le paysage familial du Québec a beaucoup changé depuis les 30 dernières années de même que la forme des unions. Désormais, le mariage civil, l'union de fait et depuis peu, l'union civile font concurrence au mariage religieux traditionnel. De ces formes d'union surgissent des familles à composition variée. On compte maintenant des familles monoparentales ayant soit un homme soit une femme comme parent responsable, des familles recomposées et des familles traditionnelles.

Ces changements affectent également le Centre-du-Québec. Malgré une proportion plus faible que dans l'ensemble du Québec, le nombre de personnes divorcées, augmente de façon plus importante ici qu'ailleurs au Québec : la progression du nombre de personnes divorcées, de 1991 à 1996, est de l'ordre de 43,3%, comparativement à 31,3% pour l'ensemble du Québec. À l'opposé, les couples vivant en union libre enregistrent un bond de 45,2% comparativement à 30,4% pour l'ensemble du Québec.<sup>13</sup>

L'augmentation de la monoparentalité change aussi le portrait des familles d'aujourd'hui. Pour la période 1991-1996, les familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans ont vu leur nombre s'accroître pour l'ensemble de notre région socio-sanitaire. Cette augmentation a été

---

<sup>9</sup> Lampron, E., Ruel, J.-F., Direction régionale, Emploi-Québec, Centre-du-Québec, Informations sur le marché du travail au Centre-du-Québec en 2001, sept. 2001.

<sup>10</sup> Conseil du Statut de la femme, Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans le Centre-du-Québec, Avis du CSF, 2001.

<sup>11</sup> Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale, Direction générale des politiques- Direction de la recherche de l'évaluation et de la statistique, Recueil statistique sur la pauvreté et l'évolution de la clientèle prestataire de l'assistance-emploi dans la région du Centre-du-Québec, septembre 2001.

<sup>12</sup> Direction régionale de la sécurité du revenu, La région Centre-du-Québec en bref, 28 septembre 2001.

<sup>13</sup> Table inter-MRC famille-enfance (du Centre-du-Québec), Problématique des familles face au transport, 2001, 10 pages. (24c)

particulièrement marquée pour le Centre-du-Québec par rapport à la Mauricie. Au Centre-du-Québec, on dénombre les familles monoparentales de la façon suivante <sup>14</sup> :

Au total pour le territoire : 8,205 familles monoparentales soient 21.3% des familles du territoire du Centre-du-Québec

- Arthabaska : (2,370 familles) = 20,9%
- Bécancour : (665 fam.) = 18,7%
- Drummondville : (3 475 fam.) = 23,3%
- Érable : (750 fam.) = 17,4%
- Nicolet-Yamaska : (945 fam.) =22,0%

Les analyses de la RRSSS nous apprennent que la majorité de ces familles se concentrent dans les zones urbanisées, soit la MRC de Drummond (42,3%) et d'Arthabaska (28,9%). Près de 17% des enfants mineurs vivaient au sein d'une famille monoparentale en 1996. La très grande majorité de ces familles ont une femme à leur tête (80 %). Notons cependant que dans le territoire du CLSC Les Blés d'Or (Bécancour), ainsi que dans celui de Nicolet-Yamaska, on retrouve une plus grande proportion de pères monoparentaux avec respectivement 28% et 25% du total des familles monoparentales.

La monoparentalité peut, entre autres, se développer par le phénomène des grossesses précoces. En effet, les documents consultés nous ont appris que dans Arthabaska et Drummond les taux de grossesses adolescentes qui dépassent la moyenne régionale, voire dans ce dernier cas, québécoise, ce qui constitue un problème social au Centre-du-Québec<sup>15</sup>.

La participation accrue des femmes au travail rémunéré depuis 1960 a eu un impact important sur la transformation des familles. De nos jours, dans sept ménages avec enfants sur dix, les deux parents travaillent à l'extérieur du foyer. Près des deux tiers des femmes mariées avec des enfants de moins de six ans ont un emploi et la majorité des parents seuls travaillent aussi. (Battle and Torjman, 2000) <sup>16</sup>

Pour compléter le portrait de la transformation des familles dans notre société, il est important de mentionner en terminant deux autres éléments importants de la transformation des familles soit la chute de la fécondité et le report de l'âge moyen au premier enfant.

### **Les changements du tissu social**

On pourrait définir le tissu social comme un ensemble de particularités qui, réunies, permettent d'évaluer le climat social d'une communauté. Il peut être évalué par le sentiment d'appartenance des individus à une collectivité, le niveau d'intégration de ses membres à la vie de la communauté, le réseau social de chacun des individus, la participation des citoyens à la vie politique et la capacité d'une collectivité à se prendre en main en cas de désastre collectif. (voir les points de recherche sur la déstructuration du tissu social)

---

<sup>14</sup> RRSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec, L'évolution de la monoparentalité en Mauricie et au Centre-du-Québec, 1991-1996, Bulletin Profil 04, vol. 6, no. 6, novembre 1998.

<sup>15</sup> RRSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec, L'évolution de la monoparentalité en Mauricie et au Centre-du-Québec, 1991-1996, Bulletin Profil 04, vol. 6, no. 6, novembre 1998.

<sup>16</sup> Cadre de référence en matière de santé publique, par la RRSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 2002, 92 pages. (27b)

Les éléments du tissu social ont bien changé. Autrefois, les gens étaient plus sédentaires et tout le monde connaissait ses voisins. La famille élargie assurait un réseau d'entraide naturel et tous les membres de la famille participaient à la survie économique de celle-ci. Les perrons d'église, le magasin général et les bureaux de poste étaient les lieux de rassemblement et permettaient la circulation de l'information. De plus, la solidarité était forte dans la population. Les corvées s'organisaient spontanément lors d'incendie et autres sinistres.

Les choses ont bien changé. La mobilité des personnes exigée par le travail a changé la composition des communautés. Les communautés vivent des mouvances. Certains nouveaux arrivants dans une communauté ont bien des difficultés à s'intégrer. Ils ont parfois de la difficulté à faire de nouvelles connaissances et la rareté des lieux de rencontre et d'occasions d'échanger y est pour quelque chose. Par conséquent, leur réseau d'entraide naturel immédiat est déficient. Il est bien difficile de développer un sentiment d'appartenance à sa collectivité quand les rencontres amicales avec ses concitoyens sont rarissimes.

D'autres personnes entretiennent leurs relations familiales et amicales par les moyens électroniques et le téléphone malgré l'éloignement physique. D'autres accordent plus d'importance à leurs amis et compagnons de travail reformant ainsi un réseau naturel d'entraide. Mais peu d'entre eux s'investissent dans leur collectivité.

En effet, selon M. Bilodeau, préfet de la MRC Nicolet-Yamaska, les citoyens se sont désintéressés de la question municipale, « presque personne n'assiste aux réunions du conseil et il manque de candidats aux élections, particulièrement chez les moins de 50 ans. ».<sup>17</sup> Peu de citoyens osent s'impliquer dans le « para politique », en joignant un groupe de pression, ou en participant aux consultations publiques sur les enjeux que le milieu devra affronter.

---

<sup>17</sup> Entrevue avec Raymond Bilodeau, Centraide Centre-du-Québec, juin 2001, 4 pages.(01)

Les difficultés vécues par  
les populations du Centre-du-Québec

Dans cette deuxième partie, nous allons tenter de décrire les situations difficiles vécues par certains de nos concitoyens. Évidemment, tous ne sont pas en difficulté, heureusement! Par contre, certains vivent de grandes difficultés soit dans leur vie personnelle, soit au niveau du travail, soit au niveau relationnel, soit au niveau de la santé et parfois certains vivent ces difficultés à plusieurs niveaux à la fois. Ces difficultés sont source de souffrance et d'exclusion. Elles assombrissent l'avenir de ces personnes et celui de leurs enfants. En tant que société, nous devons faire en sorte que tous participent à la vie collective et à son enrichissement.

## **Les problématiques**

### **Conciliation des responsabilités familiales et professionnelles**

La conciliation des responsabilités familiales et professionnelles est de plus en plus problématique. Non seulement la plupart des parents ont-ils un emploi, mais ils doivent aussi allonger leurs journées de travail pour joindre les deux bouts. Les modifications du monde du travail, les nouvelles exigences des employeurs et les horaires des enfants, obligent les adultes à s'ajuster continuellement pour faire face à leurs obligations. Ils doivent avoir des solutions de rechange pour les enfants malades, les congés supplémentaires, la période estivale, le prolongement occasionnel de la journée de travail et les autres imprévus. De plus, le système de santé oblige certains parents à cumuler aussi la responsabilité d'aidants naturels auprès de leurs parents en perte d'autonomie. Comme la majorité des Québécois, les parents sont très préoccupés par le temps et ils se sentent coincés.

Au niveau des services de garde, en plus de la difficulté pour les parents à s'ajuster aux heures d'ouverture et de fermeture, notons un manque de places disponibles. Actuellement, au Centre-du-Québec, l'accessibilité aux garderies subventionnées est de 37% et elle devrait tout juste atteindre 42% avec l'ajout de places supplémentaires sous peu.<sup>18</sup>

La pression sociale fait en sorte que les exigences envers les parents sont très hautes. Ils doivent tout faire et le faire très bien. Comme parents, ils doivent être présents à leurs enfants, les éduquer, avoir des activités communes, participer à certaines de leurs activités de loisirs, s'impliquer à l'école au besoin.

Au travail, ils doivent performer : toujours augmenter les connaissances et habiletés, être à l'heure, être disponibles et très flexibles. De plus, le travail atypique (à temps partiel, autonome, contractuel, horaires non usuels, etc.) a progressé rapidement. On constate que, chez les parents avec conjoint dont les enfants ont moins de 16 ans, 21% des mères actives sur le marché du travail n'ont pas d'horaire courant de jour et que 33% des parents travaillent les fins de semaine<sup>19</sup>.

La conciliation famille-travail est encore plus complexe à gérer pour les familles monoparentales. Les parents chefs de familles monoparentales ont des vécus très diversifiés. Certains se retrouvent avec toute la responsabilité alors que d'autres en partagent une partie avec l'autre parent. Ces parents vivent des stress supplémentaires lors de la réorganisation familiale et l'établissement d'un nouveau mode de vie.

---

<sup>18</sup> CRCD-CQ, CRCD-CQ...en bref, 13 février 2003, 1 page.

<sup>19</sup> Conseil du Statut de la femme, Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans le Centre-du-Québec, avril 2001, 123 pages.

Bref, la problématique de conciliation des responsabilités parentales et professionnelles touche de plus en plus de familles qui vivent des situations de travail de plus en plus diversifiées, et cela risque de s'amplifier au cours des prochaines années.<sup>20</sup> Heureusement, de plus en plus, les organismes communautaires mettent en place des projets qui soutiennent les parents, notamment par les ateliers "aide aux devoirs" et les journées "répit".

### **Détresse psychologique, parentale et sociale**

Centraide définit les personnes vulnérables comme étant celles dont les ressources sociales ou financières sont insuffisantes pour prendre en charge leurs besoins essentiels ou pour leur permettre de composer adéquatement avec leur environnement. Les ressources psychologiques d'une personne pourraient être ajoutées à cette définition. En état de vulnérabilité, les sentiments d'isolement, d'impuissance et de la permanence du problème se manifestent et accroissent encore plus l'état de vulnérabilité. La personne est totalement envahie par ses problèmes et elle est désemparée.

Tous les individus et les familles peuvent se retrouver un jour, dans un état de vulnérabilité pour une période plus ou moins longue. Les différents événements de la vie (perte d'emploi, séparation, divorce, etc.) et les changements dans le mode de vie augmentent la vulnérabilité. Devant le cumul des difficultés, certains seront portés à développer des « habitudes excessives de consommation d'alcool et de drogues pour masquer le mal de vivre »<sup>21</sup>.

La façon de gérer les épreuves de la vie dépend habituellement des ressources transmises par la famille de l'individu et de sa propre expérience de vie. Sa capacité à retomber sur ses pieds en cas de coup dur est l'élément déterminant qui permettra à l'individu de basculer ou non en détresse.

La détresse psychologique s'explique en terme de lacune pendant le cheminement vers l'âge adulte, un sentiment d'impuissance face à la société, la précarité des conditions de travail, le faible niveau d'autonomie au travail, la brisure des familles et l'adaptation à une nouvelle entité familiale.

L'enquête sociale et de santé produite par la Régie régionale de la santé et des services sociaux en 1998 a démontré qu'environ 8,7% de la population perçoit sa santé mentale comme moyenne ou mauvaise en Mauricie et au Centre-du-Québec. Ces données montrent aussi que 19% de la population étudiée (les 15 ans et plus) a un niveau élevé de détresse psychologique, soit une personne sur cinq (71 000 personnes). Les jeunes adultes de la Mauricie et du Centre-du-Québec sont plus fréquemment affectés par une détresse psychologique élevée; 28.2% des personnes de 15-24 ans se trouvaient dans cette catégorie en 1998. La plus faible détresse se retrouve chez le groupe des 65 ans et plus.

Liées à un état de détresse, les idées suicidaires ont touché 4% de la population régionale au cours des 12 derniers mois. Les pensées suicidaires sont présentes chez autant d'hommes que de femmes, par contre il y a 4 fois plus d'hommes que de femmes qui finissent par se

---

<sup>20</sup> Conseil canadien de développement social, Indice de sécurité personnelle 1999, 1999, 28 pages.(4)

<sup>21</sup> RRSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Cadre de référence en matière de santé publique, 2002, 92 pages.(27b)

suicider<sup>22</sup>. Mais ce rapport (pensées suicidaires / suicides / sexes) est observé à la grandeur de la province.

La détresse parentale pourrait se définir comme étant l'impossibilité d'un parent de répondre aux besoins des enfants à un ou plusieurs niveaux, soit par manque de capacités, de connaissances, d'intérêt ou autre. Force est de constater «que certains adultes éprouveraient des difficultés dans l'accomplissement de leurs rôles et leurs tâches de parents».<sup>23</sup> On peut expliquer une partie du phénomène par les constats qui suivent.

«D'une part, une certaine confusion n'est pas étrangère à la multitude d'avis, souvent contradictoires, émis par les spécialistes ou professionnels de toutes sortes (à l'égard des soins ou de l'éducation à prodiguer) ... Comment ne pas développer un sentiment de culpabilité pour un parent, voire même d'incompétence devant la diversité des attentes véhiculées à leur endroit, tant par les spécialistes que les proches ou l'entourage »<sup>24</sup>.

D'autre part, certains individus éprouveraient des difficultés parentales parce qu'ils ont été durement touchés, soit au cours de leur enfance, soit au cours de leur vie adulte. Les problèmes peuvent être d'ordre familial (abus sexuel et violence), comportemental (alcoolisme et toxicomanie), économique (chômage et pauvreté), environnemental (logement insalubre) ou social (absence d'un réseau de soutien et de services de répit). Ceux-ci les prédisposent à divers problèmes de santé physique et mentale, qu'ils soient sévères ou non.<sup>25</sup> De leur côté ces enfants issus de ces familles à risque, caractérisées par l'insuffisance de soutien parental, sont plus susceptibles d'éprouver plus tard des problèmes affectifs, comportementaux et des difficultés scolaires et sociales<sup>26</sup>

Heureusement, dans un contexte normal, la plupart des parents sont en mesure de résoudre les problèmes ordinaires de leur vie personnelle et familiale.<sup>27</sup> Ils ont la capacité à faire face à leurs responsabilités et réussissent à bien gérer la vie des membres de la famille. Cela ne les empêche pas d'avoir besoin de support à l'occasion de certaines étapes de la vie générant des crises et des conflits passagers. Un bon support de la part des organismes communautaires et/ou du CLSC permettra à ces familles de se réajuster et reprendre le cours normal de leur vie.

M. Jean Bédard<sup>27</sup> soulignait que les familles monoparentales sont "handicapées" par rapport aux familles biparentales compte tenu de la présence d'un seul parent sur une base quotidienne, de la surcharge de travail qui en découle et de la situation de pauvreté de ces familles.

---

<sup>22</sup> RRSSS, Enquête sociale et de la santé 1998; la santé mentale en Mauricie et au Centre-du-Québec, mars 2002, 4 pages.(27f)

<sup>23</sup> RRSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Cadre de référence en matière de santé publique,2002, 92 pages.(27b)

<sup>24</sup>RRSSS, Enquête sociale et de la santé 1998; la santé mentale en Mauricie et au Centre-du-Québec, mars 2002, 4 pages.(27f)

<sup>25</sup> RRSSS, Enquête sociale et de la santé 1998; la santé mentale en Mauricie et au Centre-du-Québec, mars 2002, 4 pages.(27f)

<sup>26</sup> RRSSS, Enquête sociale et de la santé 1998, la santé mentale en Mauricie et au Centre-du-Québec, mars 2002, 4 pages

<sup>27</sup> Bédard, Jean, Famille et détresse sociale, tome 1, Du social au communautaire, 1998, 140 pages.(33b)

La détresse sociale est une autre forme de détresse. « Ceux qui sont en détresse sociale ressentent une honte, une humiliation qu'ils considèrent au moins aussi pénible à supporter que les souffrances de l'indigence. Ils luttent non seulement pour la survie, mais aussi et surtout pour la conservation d'un minimum de dignité. »<sup>28</sup> Comme sa personnalité est affectée de façon négative, la personne en détresse n'est plus en mesure d'entretenir des relations normales et agréables avec les autres. Ces gens ne sont donc pas portés à aller chercher de l'aide.

La théorie des fenêtres sociales de M. Jean Bédard, qui compte sept « fenêtres » affectant le niveau de détresse sociale, illustre bien l'impact de la pauvreté sur la détresse sociale. Dès qu'une fenêtre se ferme, l'individu voit ses chances de tomber en détresse sociale augmentées.

Voici les sept points (fenêtres) et leurs impacts.

« *-Fonctionnel*: La participation à la production collective. Cette production n'est pas forcément un emploi. C'est cependant une caractéristique de la culture post-moderne d'identifier le travail et l'emploi en valorisant le salaire comme seule redistribution honorable (économie oblige). Dans une économie presque exclusivement financière, être sans emploi salarié, c'est être non fonctionnel.

*-Pécuniaire*: La capacité d'acheter des biens et des services. Dans un système économique pécuniaire, être sans argent peut conduire à manquer de l'essentiel.

*-Culturel*: La participation à la culture comme corpus de connaissances, d'expériences, de sentiments, etc. Mais surtout l'accès à la langue parlée et écrite. La connaissance constitue une fenêtre sociale importante, l'ignorance limite sérieusement les lieux et les moyens de communication.

*-Moral*: l'appropriation des valeurs qui dominent dans la société. De nos jours valeur et argent ont tendance à se confondre. Ceux qui se retrouvent au bas de cette hiérarchie sont dits « déviants » ou « marginaux » par rapport aux valeurs reconnues. Cela équivaut à un degré d'isolement par rapport au social.

*-Social*: le degré d'appartenance à la communauté et à des réseaux reconnus socialement. Ici on parle directement d'isolement social. En fait, on pourrait parler d'insularité parce que non seulement l'environnement évite les victimes de la détresse sociale (exclusion par la société des pauvres, des personnes handicapés, déficients intellectuels), mais aussi parce que ces victimes subissent des messages dévalorisants qui aggravent leur sentiment de solitude.

*-Juridique*: Le droit réel et concret à la justice. Le sans-emploi, le pauvre, l'ignorant, le marginal a bien plus de chances d'être sous la mire de l'appareil judiciaire qu'un autre. Il sera considéré plus qu'à son tour comme délinquant ou criminel, mais aussi parent négligent ou abuseur, etc.

*-Symbolique*: Le rôle symbolique d'un statut social, d'une "place" dans la communauté. Chaque personne est associée à une représentation sociale qui a une valeur symbolique. Par exemple un cadre supérieur d'une grande entreprise est paré de vêtements, de voitures, et adopte des habitudes qui manifestent son statut.

Selon sa théorie, « "Il faut donc ouvrir les fenêtres" Pour cette raison, tout ce qui diminue la pauvreté, ce qui réduit l'isolement, ce qui améliore l'accès à l'éducation, ce qui réduit les

---

<sup>28</sup> Bédard, Jean, *Famille et détresse sociale*, tome 1 Du social au communautaire, 1998, 140 pages, (33b)



injustices, ce qui modifie les perceptions, ce qui valorise la dignité intrinsèque des personnes, etc., constitue une lutte contre la détresse sociale. »

En terminant et toujours selon M. Bédard, il est important de spécifier que ce ne sont pas tous les pauvres qui sont touchés par la détresse sociale, et ceux qui en sont touchés ne sont pas forcément les plus pauvres.

### Dépeuplement des milieux ruraux

Disons-le directement, les villages perdent leur population et leur population est vieillissante! Les MRC rurales voient leur population stagner et leurs villages se vider, tandis que les municipalités urbaines voient leur population augmenter.

**Tableau 1 Évolution des populations rurales et urbaines des MRC du Centre-du-Québec, de 1986 à 2001**

Population MRC	Rurale			Urbaine		
	1986	2001	Vari%	1986	2001	Vari%
Arthabaska	18 568	20 625	11,1	39 678	45 086	13,6
Bécancour	8 797	8 138	-7,5	10 472	11 602	10,8
Drummond	23 313	25 281	8,4	51 857	63 054	21,6
Érable	12 736	11 602	-8,9	12 653	12 992	2,7
Nicolet-Yamaska	16 342	15 659	-4,2	7 901	8 242	4,3
Centre-du-Québec	79 756	81 305	1,9	122 561	140 97	6.15

Sources : (1) : Statistique Canada, Recensement de 1986

D'après ce tableau <sup>29</sup>, les deux MRC urbaines du Centre-du-Québec, Arthabaska et Drummond, ont connu une augmentation globale de leur population de 12,8% et de 17.5% respectivement alors que les MRC rurales : Bécancour, l'Érable et Nicolet-Yamaska, ont vu leur population globale changer de +2.4%, -3.1% et -1.4%.

Les chiffres sont encore plus alarmants quand on ne regarde que la population rurale de ces MRC. La population rurale de la MRC de Bécancour a diminué de 7.5%, de 8.9% dans l'Érable, et de 4.2% dans Nicolet-Yamaska. Seules les populations rurales des MRC d'Arthabaska et de Drummond ont connu une augmentation significative (11.1% et 8.4%), car les municipalités rurales voisines de Victoriaville et de Drummondville ont acquis une fonction de banlieue pour leur ville centre. De fait, les villages les plus éloignés de ces MRC ont connu une baisse de leur population.

Le milieu rural est donc en difficulté. Madame Michèle Doucet<sup>30</sup>, constatait d'ailleurs : « On perd la population par les deux bouts, les jeunes et les personnes âgées partent vers la ville ».

<sup>29</sup> Ministère des régions du Québec, Politique nationale de la ruralité, une vision d'avenir, 2001, 73 pages.(8b)

<sup>30</sup> Centraide Centre-du-Québec, Entrevue avec Michèle Doucet, Agente de développement au CRCD-CQ, juin 2002, 4 pages.(02)

Rappelons les deux raisons principales qui amènent les jeunes à quitter leurs villages: ils se trouvent un emploi ou ils quittent pour poursuivre leurs études. Le nombre restreint d'emplois dans les villages ainsi que leur nature expliquent le départ des jeunes. Malheureusement, le peu d'entreprises installées en milieu rural ne semblent pas correspondre aux intérêts des jeunes étant principalement reliées à l'agriculture et la menuiserie. De plus, l'éloignement des lieux de formation, la difficulté de constituer des groupes suffisamment nombreux pour bénéficier de certains programmes et des formations parfois peu adaptées aux besoins des milieux ruraux sont des embûches à la scolarisation des jeunes et des adultes. Les jeunes se retrouvent face à ce dilemme : soit, ils restent dans la région et reçoivent une formation peu adaptée aux besoins de la région; soit, ils vont étudier à l'extérieur de la région dans une formation correspondant aux besoins régionaux, mais il y a le risque qu'ils ne reviennent pas.

Les personnes âgées, quant à elles, quittent les villages pour se rapprocher des services, principalement de ceux reliés à la santé. Attendant souvent au dernier moment pour quitter leur milieu et ayant des problèmes de transport, elles se retrouvent dans bien des cas dans des résidences pour personnes âgées. Évidemment le décès des personnes âgées contribue à réduire la population des villages.<sup>31</sup>

Il est important de rappeler que les populations rurales évaluent leur qualité de vie au niveau du quotidien et de leur environnement dans la mesure qu'ils assurent les besoins essentiels des familles et des personnes et leur développement. Ainsi, les services de proximité doivent être situés au village, sinon être accessibles dans un périmètre correspondant aux déplacements quotidiens des citoyens. Or ces populations sont plus défavorisées que celles en milieu urbain en ce qui a trait aux services.

Chez nous au Centre-du-Québec<sup>32</sup> :

- 76% des villages ont une caisse populaire, mais seulement 12% des villages ont des institutions financières. (ex. : Banque de Montréal, Banque Nationale, etc.)
- 32% d'entre eux ont un système de transport en commun.
- 9 villages sur une possibilité de 75 ont un cabinet de médecin privé
- 8 villages n'ont pas d'épicerie ou de dépanneur
- 23 villages n'ont pas d'école primaire
- Notons que les pharmacies ne sont pas dans la liste des services de proximité

Bref, les villages perdent les services lucratifs comme les épiceries ( non compétitives en comparaison avec les magasins à grande surface) (..) et ils perdent les points de services gouvernementaux car le bassin de la population n'est pas assez gros pour maintenir le service ou justifier un investissement. Bref, c'est un effet d'entraînement<sup>33</sup>.

---

<sup>31</sup> Centraide Centre-du-Québec, Entrevue avec Michèle Doucet, Agente de développement au CRCD-CQ, juin 2002, 4 pages.(02)

<sup>32</sup> Direction régionale du Centre-du-Québec, Compilation spéciale du Ministère des régions, Compilation spéciale de Solidarité rurale du Québec, février 2001.

<sup>33</sup> Centraide Centre-du-Québec, Entrevue avec Michèle Doucet, Agente de développement au CRCD-CQ, juin 2002, 4 pages.(02)

## Isolement physique et relationnel

Les populations en milieu urbain n'ont pas les problèmes de services que connaissent les villages. Elles sont plutôt confrontées à l'isolement. Les personnes âgées, les personnes seules, les nouveaux arrivants et les familles monoparentales sont particulièrement aux prises avec cette réalité.

Rappelons que nous pouvons définir le réseau social d'un individu par l'ensemble des personnes avec qui cet individu échange de façon régulière sur différents sujets. Ceci inclut la famille, les amis, les collègues de travail, et les autres personnes avec lesquelles on parle de soi. Un faible réseau social peut être traduit par le terme « isolement ». L'isolement d'un individu peut se faire de deux manières : par l'isolement relationnel et par l'isolement physique.

*L'isolement relationnel* concerne les individus qui n'entretiennent pas leur réseau social. Ils n'entrent pas en contact avec de nouvelles personnes, ils n'échangent pas d'information à leur sujet, et ils ne rencontrent que très peu les gens faisant déjà partie de leur réseau. Cela peut être dû à la personnalité de l'individu; à une rupture avec leur famille et amis, ou à un manque d'implication sociale (par exemple être sans-emploi) Le problème est amplifié pour les familles monoparentales ; à la base, deux parents ont deux groupes familiaux alors que dans une famille monoparentale généralement il n'y en a qu'un.

*L'isolement physique* peut affecter un individu qui entretient de très bonnes relations avec de nombreuses personnes mais, dû à certains changements, cette personne n'est plus en mesure de rencontrer ses proches (déménagement, émigration). Dans d'autres situations, la personne habite trop loin des activités socialisantes ou elle est sans moyen de transport. Ce phénomène se rencontre souvent en milieu rural.

Certains groupes de la population sont plus fréquemment touchés par un faible réseau social. L'indice de soutien social de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec est basé sur la fréquence des rencontres avec sa parenté et ses amis, le type d'occupation dans ses temps libres, le niveau de satisfaction face à ses rapports sociaux et le nombre de personnes à qui on peut se confier.

Selon cet indice, «près d'une personne sur cinq en Mauricie et au Centre-du-Québec, soit 19%, présente un soutien social faible (70 000 individus). En revanche, la proportion des gens qui profite d'un soutien social élevé est d'un peu plus de 80% (300 000 personnes). Les proportions d'hommes et de femmes qui ont un faible soutien ne présentent pas de différence significative. L'évolution de l'indice est stable depuis cinq ans. «L'indice est plus marqué chez ceux qui n'ont pas de conjoint (...) pour la population ayant une scolarité faible (...) et chez ceux appartenant à la catégorie des revenus pauvres(...). Les données régionales reprennent la tendance provinciale voulant que les 25-44 ans et les 45-65 ans soient moins satisfaits de leur vie sociale»<sup>34</sup>

Une dernière cause d'un faible réseau social est que la population a des difficultés à intégrer certaines personnes au même titre que les autres : immigrants, bénéficiaires d'aide sociale, personnes handicapées, ex-détenus etc. Coupés du monde du travail, ces derniers se retrouvent souvent avec un très petit réseau social, et ils ont de la difficulté à le faire grandir.

---

<sup>34</sup> RRSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Regard sur la santé et le Bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec, 2002, 254 pages. (27d)

Drummondville est particulièrement touchée par le phénomène des nouveaux arrivants. Si pour certains, l'insertion dans leur nouveau milieu se fait relativement bien (démarche bien planifiée, recherche d'un travail et déménagement subséquent), d'autres passent aux actes avec plus d'incertitude et moins de ressources personnelles. Certains arrivent sans meuble, avec très peu d'argent et aucune promesse d'embauche. Ils n'ont aucun réseau social proche pouvant les aider et il leur faudra compter un certain temps pour en développer un. La distance entre les membres de leur ancien réseau pourrait être une embûche advenant un pépin.

En terminant, mentionnons que les communautés rurales auraient traditionnellement un réseau social plus « serré»; mais selon Madame Michèle Doucet du CRCD-CQ, depuis qu'il n'y a plus de lieux de rencontre, cet esprit de communauté est à la baisse.

## Pauvreté

Malgré le filet de sécurité sociale mis en place après la guerre, la pauvreté est toujours présente dans notre société. Tous les êtres humains, enfants, adultes et personnes âgées ont besoin de combler leurs besoins de base : aimer et être aimé, se loger, se vêtir et se nourrir. Ils ont aussi besoin d'être en sécurité et de se divertir à l'occasion. Quand une personne n'a pas les moyens de répondre à ces besoins de base on peut la considérer dans une situation de pauvreté.

Au Québec les personnes en situation de pauvreté sont généralement des gens qui n'ont pas réussi à s'intégrer au système économique. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène<sup>35</sup> :

- Notre société est rendue à un stade de surproduction, nos procédés industriels sont si efficaces que nous avons besoin de moins de personnes et nous ne conservons que les plus qualifiées.
- Les échanges se font moins localement. Pour beaucoup d'industries, il est plus facile et payant de vendre à l'étranger que dans le marché local.
- L'école n'est plus le régulateur de civilisation et le transmetteur de valeurs. Elle a plus tendance à devenir un filtre d'accès au marché du travail.
- Il y a beaucoup de pressions pour consommer, l'image de réussite se fait par les acquisitions d'une personne.
- Pratiquement tous les échanges de nos jours se font par l'argent, quelqu'un qui n'en a pas, n'est plus en moyen d'interagir.

Pour faire face à leurs besoins de base, les personnes pauvres développent des stratégies de survie<sup>36</sup> : travail au noir, recours aux prêteurs sur gages, visite régulière aux banques alimentaires, dépannages divers provenant des comités de bienfaisance des paroisses, magasinage dans les vestiaires. Malgré la présence et le support des organismes communautaires, beaucoup ne peuvent se reprendre en main et avancer. L'ensemble de leur situation crée une distance entre elles et les autres citoyens. Autrement dit, un processus d'isolement relationnel s'enclenche. Coupées de réseaux sociaux, ces personnes sont écartées, du même coup, des circuits leur donnant accès à l'information et aux chances de se réinsérer dans les réseaux économiques et sociaux. Ces constatations démontrent "que la

---

<sup>35</sup> Bédard, Jean, Famille et détresse sociale, tome 1 du social au communautaire, 1998, 140 pages. (33b)

<sup>36</sup> Centraide Québec, Une société en déficit humain, novembre 1998, 27 pages.(16)

pauvreté frappe sur les dimensions qui sont en même temps requises pour s'en sortir, et le manque de ressources s'ajoute à la pauvreté et la fait persister."<sup>37</sup>

De plus "certains rituels sociaux, bien ancrés dans le fonctionnement des institutions et aussi plus largement dans la société, contribuent, à l'insu de leur acteur, à la descente menant à la déchéance."<sup>38</sup> ( Présenter une demande à l'aide sociale en est le parfait exemple, avec les nombreuses démarches parfois compliquées et contradictoires.)

Malheureusement, plusieurs personnes en situation de pauvreté ignorent les différents services ou programmes à leur disposition qui pourraient les aider peu importe leur provenance. La réticence à demander et le manque de publicité au sujet des services ou des organismes pourraient expliquer la situation. De plus, s'ajoute à cette réalité, le problème de l'accessibilité des services, conditionnelle à la distance à parcourir, à avoir un moyen de transport à sa disposition et d'avoir de l'argent pour défrayer les coûts de transport.

Selon le Conseil canadien de développement social<sup>39</sup>, au Centre-du-Québec, l'existence de poches de pauvreté qui doivent être mises en relation avec le sexe, l'âge et le statut familial des personnes. Le phénomène, qui est plus féminin que masculin, frappe particulièrement aux deux extrémités de la vie, les moins de 30 ans et les plus de 65 ans. De même touche-t-il davantage les personnes seules et les familles monoparentales surtout si elles comptent un enfant de moins de six ans. Ainsi, si pour les femmes de Victoriaville et de Drummondville, toutes catégories confondues, le taux de faible revenu se situe à 23,35 et 22,3% (c. à 17,2 et 18,7% chez les hommes), ces proportions grimpent respectivement à 53,7% et 52,2% chez les femmes seules (c. 47,1% et 42,2% chez les hommes seuls). En ce qui concerne les familles monoparentales, avec enfants mineurs, le taux de pauvreté s'élève à 49,3% à Victoriaville et à 51% à Drummondville (respectivement 73,4% et 72,2% si les enfants sont âgés de moins de 6 ans).

Rappelons que

- le salaire moyen gagné dans la région est parmi les plus faibles au Québec et que les statistiques démontrent pour notre région que les femmes gagnent en moyenne 63% du salaire des Centricois.
- Selon le Conseil national du bien-être social<sup>40</sup>, il y avait au Québec de 1980-1998, 24% des enfants d'enfants de moins de 18 ans qui vivaient dans la pauvreté. Bien que les taux ont tendance à s' améliorer depuis 1992, il y a tout de même un enfant sur cinq vivant dans la pauvreté. Pour l'ensemble du Canada, 40 % des enfants pauvres vivaient dans une famille monoparentale.
- Le quart des personnes âgées du territoire vivent sous le seuil de la pauvreté et les femmes sont encore une fois sur représentées<sup>41</sup>.
- Les personnes handicapées sont également touchées par la pauvreté, 38,4%d'entre elles vivent sous le seuil du faible revenu. 85% des femmes ont un revenu inférieur à 15 000\$ contre 65% chez les hommes handicapés.<sup>42</sup>

---

<sup>37</sup> Centraide Québec, Une société en déficit humain, novembre 1998, 27 pages.(16)

<sup>38</sup> Bédard, Jean, Famille et détresse sociale, tome1 Du social au communautaire, 1998, 140 pages.(33b)

<sup>39</sup> Conseil canadien de développement social, La pauvreté dans les agglomérations urbaines du Québec, (recherche et rédaction : Sylvain Schetagne), Ottawa, avril 2000.(14)

<sup>40</sup> Conseil national du bien-être social, Profil de la pauvreté infantile 1998, été 2001,71 pages.(3)

<sup>41</sup> CRDS du Centre-du-Québec, Le Carrefour des défis, novembre 2002, 80 pages.

- Les ruptures familiales engendrent la pauvreté chez les familles par l'ajout des dépenses supplémentaires reliées au nouveau mode de vie. .
- De plus, les mères qui sont à la sécurité du revenu voient leur chèque amputé du montant de la pension alimentaire payé pour les enfants.
- Certains pères assument des frais de déplacements importants pour être présents à leurs enfants.

Particulièrement au Centre-du-Québec, les travaux de recherche de M. Réal Boisvert de la Régie régionale Mauricie Centre-du-Québec<sup>43</sup> ont permis d'identifier des zones défavorisées sur notre territoire. Les six indicateurs retenus sont : le taux de chômage, le taux d'inoccupation, la proportion des personnes vivant seules, le revenu per capita, la proportion des familles monoparentales et proportion des personnes faiblement scolarisées.

Les territoires suivants sont relativement les plus défavorisés :

Arthabaska :	Chester-Est, Notre-Dame-de-Ham Quartiers centraux de Victoriaville : centre-ville Arthabaska centre, Parc Lajoie
Bécancour :	Fortierville, Lemieux, Manseau, Sainte-Sophie-de-Lévrard
Drummond :	Saint-Eugène, Quartiers centraux de Drummondville, Centre-culturel-Cégep, centre-ville Chemin Hemming – Sainte-Bernadette, Saint-Joseph, Saint-Jean-Baptiste, Saint Simon (paroisses)
Érable :	Inverness
Nicolet-Yamaska ;	Notre-Dame-de-Pierreville et Pierreville (municipalités fusionnées) Saint-François-du-Lac

### **Les autres problématiques sociales**

De nombreuses problématiques n'ont pas été abordées dans ce document. A la suite du dépôt du premier document du comité, les membres avaient demandé de concentrer nos recherches sur la déstructuration du tissu social et sur la situation des familles au Centre-du-Québec, ce qui fut fait.

Conscients de n'avoir pu aborder de façon suffisamment approfondie toutes les problématiques pertinentes, nous invitons les lecteurs à consulter nos nombreuses références, particulièrement le *Regard sur la santé et le Bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec* publié par la Régie régionale Mauricie et Centre-du-Québec, *Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans le Centre-du-Québec* publié par le Conseil du Statut de la

---

<sup>42</sup> Guilbault-Peacock, Nicole, Consultation sur la lutte contre la pauvreté, Mémo du Bureau régional Centre-du-Québec de l'Office des personnes handicapées, 15 octobre 2001.

<sup>43</sup> RRSSS Mauricie Centre-du-Québec, Les inégalités de santé et du bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec : une analyse écologique, rapport de recherche, novembre 2000.

femme et finalement le *Carrefour des Défis* publié par le Comité régional de développement social du Centre-du-Québec. Ces documents sont riches d'informations diverses sur les problématiques sociales.

Malgré le fait que toutes ces problématiques n'aient pas fait l'objet de recherches et d'analyses spécifiques dans le cadre de ce document, les membres du comité les gardent en mémoire et ils invitent les lecteurs à faire de même.

# Les problèmes collectifs



Une centaine d'acteurs interpellés par le développement social se sont réunis le 16 octobre 2001 lors de la consultation régionale sur la stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté. Lors de cette consultation, les participants ont pris connaissance des orientations proposées par le gouvernement dans son document «Ne laisser personne de côté». Ils ont fait des commentaires spécifiques sur les sept orientations. De plus, les participants ont formulé des recommandations sur les orientations et des pistes intéressantes pour améliorer certaines situations problématiques propres à notre région. Il est à noter que ces pistes seront précisées dans les prochaines étapes des travaux du Comité régional de développement social. Nous pensons qu'il est important de nommer les problèmes sous-entendus par celles-ci. Prenez note que cette partie du document est abordé de façon globale compte tenu du fait que Centraide Centre-du-Québec ne pourrait avoir d'emprise réelle sur ces problèmes collectifs.

### **Le transport collectif**

Nous ne pouvons passer sous silence la piste suivante qui a été amenée dans une perspective d'amélioration des conditions de vie de la population et de l'accès aux services. Elle se lit comme suit : « Soutenir la mise en place de modes de transport collectif entre villages et vers les villes afin d'améliorer l'accessibilité aux services, aux cours de formation et aux bassins d'emplois. »<sup>44</sup>

Selon le travail effectué par le CRCD pour le comité régional du Rendez-vous national des régions<sup>45</sup>, le transport collectif se définit comme : la mise en commun volontaire des services de transport soit le transport scolaire, le transport adapté aux personnes handicapées, le transport en commun urbain et suburbain, le transport offert par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, le transport par taxi, le transport interurbain, etc.

Notez que plusieurs régions du Québec réfléchissent à ce problème collectif. Au Centre-du-Québec une réflexion est amorcée et de nombreux comités travaillent sur ce dossier.

Dans deux ans, il est prévu que chaque territoire de MRC de la région du Centre-du-Québec bénéficiera d'un système de transport collectif et qu'un arrimage entre ces systèmes sera assuré. Ayant précisé depuis peu les besoins en déplacement et achevant l'inventaire des systèmes de transport, chacun des territoires de MRC (des comités sont en place) aura choisi, dès l'hiver 2003, un scénario d'harmonisation et de développement des services de transport collectif et l'expérimenter. Dans cette perspective et en vue d'assurer la viabilité des services de transport, le Gouvernement du Québec a reconnu la région Centre-du-Québec comme laboratoire d'expérimentation de scénarios d'harmonisation et de développement de services de transport collectif.

De ce travail colossal, des résultats sont attendus à court et moyen terme, tels que :<sup>46</sup>

- L'amélioration des conditions de vie des populations par un meilleur accès aux facilités de transport

---

<sup>44</sup> CRCD du Centre-du-Québec, Consultation régionale sur la stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté, rapport final, Décembre 2001.

<sup>45</sup> CRCD du Centre-du-Québec, Proposition d'action Rendez-vous national de régions, 2002, 2 pages.

<sup>46</sup> CRCD du Centre-du-Québec, Proposition d'action Rendez-vous national de régions, 2002, 2 pages.

- Un meilleur accès aux services partout dans la région (activités de sports, de loisirs et de plein air, Carrefour Jeunesse Emploi, Centre d'éducation populaire, CLE, CLSC et hôpitaux, commission scolaire, entreprises, organisations communautaires, etc.)
- L'intégration sociale ou économique des populations
- Diminution de l'exode des populations, notamment les jeunes et les personnes âgées
- Contribution aux efforts de recrutement et de rétention de la main d'œuvre
- Maximisation de l'utilisation et de la rentabilité des systèmes de transport actuels
- Renforcement des économies locales et régionales
- Développement de complémentarités entre le milieu rural et le milieu urbain.

### **L'accessibilité à un logement abordable**

Toujours dans le cadre de la rencontre du 16 octobre 2001, une deuxième piste a attiré notre attention. Amenée aussi dans une perspective d'amélioration des conditions de vie et de l'accès aux services, la piste suggérée vise à « développer des unités de logement social qui ne "ghettoïsent" pas les populations dans le besoin, mais qui favorisent leur intégration et les relations intergénérationnelles.<sup>47</sup> ».

Pour des fins de clarification, il faut bien comprendre que le terme «logement social ne définit pas un type de logement en soi, mais plutôt une forme d'intervention. Règle générale, le logement social signifie le logement subventionné, peu importe qu'il soit public, communautaire ou privé et que l'aide soit consentie à l'individu ou au logement. Le logement social fait beaucoup plus référence à l'aspect économique du logement qu'à son caractère social»<sup>48</sup>.

Les gouvernements considèrent qu'un ménage a des besoins impérieux de logements dès qu'il consacre 30% et plus de ses revenus bruts pour se loger convenablement, chauffage et électricité inclus. Il ne faut pas oublier toutes les personnes qui paient moins cher de loyer, mais pour vivre dans ces logements de piètre qualité<sup>49</sup>. Les grands centres urbains sont particulièrement touchés par la problématique du logement et ce, depuis quelques années.

Un regard d'ensemble sur les conditions de vie des Centricois et Centricoises laisse paraître des groupes de personnes mal logées. À Victoriaville et Drummondville, près de la moitié des familles monoparentales, avec une femme comme principal soutien, dépensent plus de 30% de leur revenu en logement.<sup>50</sup> Plusieurs organismes communautaires travaillant avec les personnes appauvries observent un manque de logements sociaux. Les familles et les personnes seules seraient particulièrement mal desservi. Prenez note que la région compte 67% de propriétaires et 33% de locataires<sup>51</sup> et l'état des logements est inégal selon les zones.

Plusieurs acteurs étant sensibilisés à ce problème, différents comités ont été mis en place dans quatre MRC.

---

<sup>47</sup> CRCQ du Centre-du-Québec, Consultation régionale sur la stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté, rapport final, Décembre 2001.

<sup>48</sup> Mandat d'initiative sur le logement social et abordable, document de consultation, Septembre 2002.

<sup>49</sup> Trudeau, Alain, Front d'action populaire en réaménagement urbain, août 2001.

<sup>50</sup> Conseil du Statut de la Femme, Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans le Centre-du-Québec. Avis du CSF, 2001.

<sup>51</sup> Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, direction générale des politiques, Recueil statistique sur la pauvreté et l'évolution de la clientèle prestataire de l'assistance –emploi dans la région du Centre-du-Québec. Septembre 2001.

## Pénurie de main-d'œuvre et d'emploi de qualité

L'économie se porte plutôt bien au Québec présentement. En effet, en septembre 2001, le taux de chômage était de 8% pour le Québec et le Centre-du-Québec se démarquait avec un taux de 6,7%. Notre région a développé des industries variées dans chaque MRC. Si les industries du papier et produits connexes se sont développées dans la MRC d'Arthabaska, celle de la transformation des métaux s'est installée dans le parc industriel de Bécancour. À Drummondville, les industries des produits électriques et électroniques prennent la vedette alors que dans l'Érable se sont les industries du vêtement qui priment. La région de Nicolet-Yamaska est la région la plus agricole en terme d'emplois. Cette région a aussi développé une industrie de la machinerie (sauf électrique). À l'exception de la MRC de Bécancour, la diversité industrielle est fondée sur les PME.

Au Centre-du-Québec, la structure d'emplois est composée de 8,2% d'emplois dans le secteur agricole. S'y ajoutent des emplois saisonniers et plusieurs emplois dans les PME. Celles-ci sont actives dans des secteurs aussi divers que les aliments, l'habillement, le bois, les produits métalliques, les meubles et le matériel de transport<sup>52</sup>. Fait à noter, les PME sont peu nombreuses à être syndiquées.

Dans le secteur tertiaire ou des services, c'est dans le commerce de détail ainsi que dans les services sociaux et de santé que sont regroupés près de la moitié des emplois de ce secteur<sup>53</sup>. La structure d'emplois souffre d'une sous-représentation des professions libérales, des emplois gouvernementaux et du secteur de haute technologie. Le secteur des services aux entreprises est aussi très peu développé.<sup>54</sup> Cet ensemble de facteurs n'est pas générateur de hauts salaires.

Soulignons qu'au Centre-du-Québec, une proportion supérieure à la moyenne québécoise retire des revenus d'un travail autonome, pour un total régional de 17 000 personnes.<sup>55</sup> Soulignons aussi que ces entreprises expriment des besoins aigus de support dans les domaines de la gestion et de la consolidation de leurs activités.

Enfin mentionnons l'apport des entreprises d'économie sociale dans la région. Ce secteur est vu comme un secteur générateur d'emplois. Toutefois, on souligne le côté précaire de plusieurs de ces entreprises sociales, notamment au plan du financement. Les femmes sont sur représentées dans ce secteur.

Qui dit emploi, dit aussi formation. Les statistiques ont démontré qu'au Centre-du-Québec, 42 % des personnes de 15 ans et plus n'avaient pas complété leur diplôme secondaire et que deux fois moins de personnes détenaient un diplôme universitaire comparativement avec la moyenne québécoise.<sup>56</sup> Malgré la présence de deux CÉGEP sur le territoire, aucune université n'y est présente, ce qui aurait pu favoriser l'établissement d'industries de pointe et/ou de recherche, et des salaires élevés chez nous. Par ailleurs, les diplômés de la région proviennent principalement des écoles de métier. Notons que le total des dépenses en formation continue,

---

<sup>52</sup> Ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec, Faits saillants : bilan socioéconomique régional, 2001.

<sup>53</sup> Trudeau, Alain, Front d'action populaire en réaménagement urbain, août 2001.

<sup>54</sup> Conseil du Statut de la Femme, Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans le Centre-du-Québec. Avis du CSF, 2001.

<sup>55</sup> Conseil du Statut de la Femme, Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans le Centre-du-Québec. Avis du CSF, 2001.

<sup>56</sup> Conseil du Statut de la Femme, Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans le Centre-du-Québec. Avis du CSF, 2001.

effectuées par les employeurs du Centre-du-Québec en 1998 n'est pas reluisant. La région se classe dans le peloton de la queue, au 13<sup>e</sup> rang sur 17 au Québec.<sup>57</sup>

On remarque une corrélation importante entre le taux de chômage et la scolarité. Ainsi les personnes affichant les plus hauts taux de chômage sont celles qui n'ont pas complété une 9<sup>e</sup> année (14%), suivies de celles n'ayant pas de diplôme secondaire (13%) ou collégial (11%)<sup>58</sup> De plus, on constate aussi que les personnes appauvries ont des difficultés d'accès à la formation pour diverses raisons : absence de transport qui correspond à leurs besoins, frais de scolarité et de matériel importants, problèmes de gardiennage.

Malheureusement, les emplois au salaire minimum ne font que maintenir les personnes en situation de pauvreté, alors que pour d'autres, le manque de formation les empêche d'accéder à des emplois plus rémunérateurs.

«Différentes actions ou interventions sont en cours présentement afin de favoriser la formation ou l'acquis de nouvelles habiletés professionnelles pour les Centricois et Centricoises, soit par la Sécurité du Revenu, l'Office des personnes handicapées, la RRSSS et autres. De plus un projet d'élaboration d'une stratégie régionale visant la rétention et l'attraction de la main-d'œuvre, particulièrement pour les entreprises manufacturières et agricoles, est en cours.» Il est intéressant de constater la collaboration et le partenariat entre les différents acteurs et instances.<sup>59</sup>

### **Accès aux services médicaux**

Malheureusement, notre région n'échappe pas aux difficultés de recrutement des médecins et aux conséquences de la concentration des services dans les centres urbains.

Un constat préoccupant, pour une région centrale comme la nôtre, est le ratio population-omnipraticien. En 2001, le Centre-du-Québec affichait le pire ratio du Québec, soit près de 1 600 pers./médecin.<sup>60</sup> En 1999, on parlait d'un ratio de 1 336 pers./médecin et «c'est sur le territoire de la MRC d'Arthabaska que le rapport médecin/population était le plus désavantageux en 1999»<sup>61</sup> L'écart n'a cessé de creuser au cours des dernières années.

Nous avons été informés que la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec compte déposer prochainement son plan de déploiement des effectifs médicaux. Prenez note que M. Jocelyn Grenier de la Régie, nous a confirmé que le plan régional d'effectifs médicaux en omnipraticie sera mis en place pour juin 2003. De plus, un plan régional d'effectifs médicaux pour les médecins spécialistes est en place présentement et qu'il sera revu en profondeur en 2005, 2004 étant une année de transition. De nombreux

---

<sup>57</sup> Ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec, Faits saillants : bilan socioéconomique régional, 2001.

<sup>58</sup> Conseil du Statut de la Femme, Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans le Centre-du-Québec. Avis du CSF, 2001.

<sup>59</sup> Comité régional en développement social Centre-du-Québec, Le Carrefour des défis, 2002

<sup>60</sup> Ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec, Faits saillants : bilan socioéconomique régional, 2001.

<sup>61</sup> Conseil du Statut de la Femme, Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans le Centre-du-Québec. Avis du CSF, 2001.

intervenantes et intervenants craignent que les spécialistes, particulièrement ceux oeuvrant auprès des enfants et des adolescents, soient tous basés à Trois-Rivières, à l'extérieur de la région du Centre-du-Québec. Mentionnons aussi le manque de spécialistes dans certains secteurs comme l'alco-toxicomanie et la santé mentale.

Depuis l'automne 2002, le Conseil Régional de Concertation et de Développement du Centre-du-Québec a entrepris des travaux dans le but d'améliorer l'accès à la population au service de santé. Pour ce faire, ils ont décidé de mettre sur pied un comité ayant pour mandat de réaliser un diagnostic de la situation actuelle en matière d'accès aux services de santé et d'élaborer un plan d'action contenant des solutions réalistes. Afin de garantir tout le succès nécessaire à une telle démarche, le CRCD du Centre-du-Québec s'est adjoint un expert-conseil en matière d'organisation des services de santé, soit Monsieur Alain Larouche, M.D. Le comité a tenu sa première rencontre le 18 février 2003.

### **Conclusion**

Selon les organismes associés, il semble bien que les intervenants soient de plus en plus confrontés à une nouvelle réalité : les personnes qui les consultent, présentent plus d'une problématique en même temps, ce qui a pour effet de complexifier et d'alourdir l'intervention. Il est bien probable que les intervenants du réseau soient touchés par la même situation.

En effet, la tâche des intervenants s'est alourdie : il faut plus de temps pour saisir la globalité de la réalité de la personne, les situations de crise plus nombreuses et plus complexes alors que les ressources sont restées, au mieux, les mêmes.

De plus, cette nouvelle réalité demande aux intervenants un niveau de connaissance accru au sujet des problématiques sociales, une très bonne connaissance du réseau communautaire et institutionnel ainsi que de leurs modes de fonctionnement et fonctionnement, de créer des alliances, ce qui demande du temps et de l'énergie.

Bref, les nombreuses stratégies de survie que les individus ont dû développer à cause de la pauvreté et de la détresse psychologique, parentale et sociale, ont pour résultat de complexifier les interventions.

Les informations recueillies dans ce document et celles qui sont disponibles auprès des autres acteurs impliqués dans le développement social interpellent notre façon d'intervenir. Comment faire mieux avec les ressources et les limites de chacun ? Comment soutenir le développement des collectivités appauvries? Comment faciliter la vie des familles en détresse ? Il est à souhaiter que toute la collectivité régionale se mobilise pour agir sur les difficultés identifiées et ce, dans un esprit de collaboration et de complémentarité, modifiant ainsi la tendance actuelle de travailler en silo.